



La santé, notre bien commun !

L'initiative « octobre rose » qui a lieu chaque année pour la prévention du cancer du sein est très importante. Le Parti Communiste se félicite de l'engagement citoyen autour de cette campagne nationale et notamment à Suresnes. En effet, la prévention doit être une priorité publique.

Elle doit s'inscrire dans une politique globale de progrès de toute la société, à ce titre, le niveau des indicateurs de santé révèle avant tout les inégalités socio-économiques.

C'est pourquoi conquérir pour chacun-e le droit à la santé, que nous définissons comme « un état de bien-être physique, mental et social » nécessite d'investir dans le logement social, d'améliorer les conditions de travail et le cadre de vie.

Pour nous, la santé est donc une préoccupation transversale de toutes les politiques publiques.

Un gouvernement de Gauche doit abroger la loi Bachelot et la loi de 2003 instituant la tarification à l'activité. Il doit investir massivement pour redonner à l'hôpital public les moyens nécessaires à une politique de santé de qualité.

A Suresnes, le Parti Communiste avec le Collectif de défense de l'hôpital Foch a organisé plusieurs manifestations pour exiger des moyens financiers avec du personnel soignant en nombre, ainsi que la réouverture des services fermés. Chaque Suresnois est appelé à rejoindre le Collectif Foch pour amplifier sa démarche (contact au verso).

Le gouvernement doit prendre les mesures pour rembourser à 100 % les dépenses de santé couvertes par la Sécurité sociale en y incluant les lunettes et les soins dentaires. Il doit supprimer les forfaits et les franchises. Le financement de la protection sociale doit être construit à partir des cotisations sur les salaires avec une modulation et une **contribution sur les revenus financiers des entreprises, des banques et des assurances.**

Les mutuelles seront orientées principalement sur les questions de prévention.

La puissance publique doit reconstruire et développer un service public de santé basé sur la proximité et la qualité des soins avec les personnels, les élus et les citoyens.

La mise en réseaux des hôpitaux entre eux et avec la médecine ambulatoire doit être mise en œuvre pour développer la prise en charge technique nécessaire sans l'opposer à la proximité, pour réduire les temps d'attente dangereux et onéreux, pour contribuer à la coopération des professionnels entre eux.

Un pôle public doit être créé :

- Pour mettre fin en priorité aux **fermetures et démantèlement d'hôpitaux**, de maternité, de centres de soin et d'IVG. Nous garantirons l'accès effectif et gratuit à la contraception et à l'IVG.

Ce pôle public :

- produira une partie des médicaments,
- contrôlera le système de sécurité des médicaments, leur mise sur le marché et leur prix,
- sera doté de pouvoirs de sanction à l'égard des laboratoires qui manqueraient à leur devoir de sécurité sanitaire,
- relancera la recherche publique et fera adopter une charte incluant le devoir de recherche sur des médicaments dits « non-rentables. »

La promotion des centres de santé et le respect de leur vocation initiale d'accès aux soins pour tous doit être assurée, et non, comme le centre Raymond Burgos à Suresnes que la municipalité UMP transforme peu à peu en un centre exclusivement de prévention. Le travail en partenariat avec la médecine libérale doit être renforcé.

Afin de prendre en charge « la personne » dans sa globalité – et non le « malade » - le médecin généraliste doit voir sa position clairement revalorisée.

La médecine générale doit être considérée comme une spécialité, réévaluée dans la formation, dans sa rémunération et sa reconnaissance universitaire. Plutôt qu'une politique fondée sur la sanction financière, la puissance publique doit développer de nouvelles formes de rémunérations intégrant l'élaboration des dossiers, la prévention et l'éducation à la santé.

Pour faire face à la pénurie des médecins généralistes et de certaines spécialités, le nombre d'étudiants à l'entrée des études de médecine doit être augmenté immédiatement, de manière significative dans la perspective de la suppression du numerus clausus.

Il faut organiser une négociation pour aboutir à un accord majoritaire pour redéfinir une nouvelle convention médicale remettant en cause les

dépassements d'honoraires et créant de vraies incitations à l'installation pour en finir avec la désertification médicale. Ces incitations pourront être financière, techniques et organisationnelles dans l'aide à l'installation, dans l'équipement, dans l'assistance à l'installation.

Les ARS doivent être supprimés. L'ensemble des dispositions en faveur de la santé doit être mis en œuvre par des instances regroupant les personnels et les professionnels, les élu-e-s et les citoyen-ne-s.

Pour lutter contre la pénurie de personnel, il est urgent de lancer un programme de formation de toutes les disciplines de santé, libéré de l'influence des laboratoires pharmaceutiques.

La formation par concours d'entrée dans la fonction publique de la santé (FPS) doit être organisée. La validation des acquis se fera aussi devant des commissions multidisciplinaires sur le principe de trois tiers-temps : formation, production de soin et temps de formateur ou de contribution à l'éducation sanitaire.

Le maillage du territoire national doit être assuré pour la réponse aux besoins de santé et non pas en fonction de logiques comptables.

La France doit se doter d'une couverture nationale de santé égale sur tout le territoire. Tous les bassins de vie doivent être dotés d'équipements publics de santé (hôpitaux, service hospitaliers, maternité, urgences...) en rapport avec leur population. Ainsi, ce sont des exigences sanitaires (besoins de santé constatés de la population) et non comptables qui piloteront la politique nationale de santé.

Les réponses pour compenser le manque d'autonomie doivent être prises en charge par la sécurité sociale à 100% pour la partie « soins » et par le développement des services publics.

Un grand débat national doit être organisé pour une réforme progressiste de la psychiatrie respectant les libertés individuelles.

La recherche pharmaceutique doit être libérée de la soumission aux marchés et aux laboratoires en mettant en place un **pôle public du médicament avec au moins une entreprise publique qui Interviendra sur la recherche, la production et la distribution des médicaments.**



JE REJOINS LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

et je passe à l'action !

Nom : Prénom :

Adresse :

Courriel : tél : /

A retourner à PCF 42 bis rue de Verdun 92150 Suresnes tél : 01.45.06.67.82 ou 06.23.14.45.51